



N° de résolution
ou annotation

2016-04-081

Formules d'Affaires CCL (418) 669-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal, tenue le 5 avril 2016 à 19h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents son honneur Mme la mairesse Lucie Gravel et les conseillers suivants : M. Rodrigue Morneau, M. Léo Plourde, M. Marcel Mainville, M. Alain Tremblay et M. Jocelyn Poirier.

Était absent: M. Yves Thériault, conseiller.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h30.

Mme la mairesse répond à la question d'un citoyen et informe le conseil qu'elle s'absentera du conseil municipal jusqu'au 30 juin prochain.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 2.1 Lecture et adoption des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du 1^{er} mars, du 11 mars et du 22 mars 2016;
- 3.0 Correspondance;
- 4.0 Trésorerie:
- 5.1 Dépenses de février;
- 5.2 Dépenses de mars;
- 5.0 Ressources humaines:
- 6.1 Signature de la convention d'embauche de M. Gloria Miville, journalier;
- 6.2 Nomination et signature du contrat pour le poste de secrétaire-trésorier, inspecteur municipal et archiviste;
- 6.0 Renouvellement police d'assurance DAS Affaires;
- 7.0 signature du contrat de gérance du camping;
- 8.0 Dépôt du rapport de Cima Plus;
- 9.0 Service prévention des Incendies:
- 10.1 Rapport annuel d'activités en prévention des incendies;
- 10.2 Liste des noms de pompiers actifs;
- 10.3 Achats Aéro feu;
- 10.0 Programme d'assurance protection des élus, soumission demandée;
- 11.0 Demande de l'Age d'Or;
- 12.0 Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires;
- 13.0 Renouvellements et adhésions:
- 14.1 Recyclo-Nord;
- 14.2 Club nautique Lac Abitibi;
- 14.3 UMQ ;
- 14.0 Retour de canettes en échange d'un bac récupérateur;
- 15.0 Travaux électriques: luminaires de rue;
- 16.0 Canards illimités Canada (Transfert des droits);
- 17.0 Logiciels sur ordinateur portable;
- 18.0 Dommages par un entrepreneur forestier;
- 18.1 Convention Ministère de la famille (Politique familiale municipale et amies des aînés);
- 19.0 Résolution d'appui à la Ville de Macamic (réfection du pont de la rivière Lois);
- 20.0 Location de salle pour la période des Fêtes;
- 21.0 Rapport des comités;



N° de résolution
ou annotation

22.0	Période de questions;
23.0	Sujets divers;
24.0	Levée de la séance.

3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires des 1^{er} mars, 11 mars et 22 mars 2016

Les membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances régulière et extraordinaire des 1^{er} mars et 11 mars, leur lecture est dispensée. Mme la mairesse procède à la lecture de la séance du 22 mars 2016.

Mme la mairesse demande des corrections aux points 6.2 et 7.0 du procès verbal du 1^{er} mars 2016. Elle spécifie qu'elle ne s'est pas abstenue à ces deux points, mais qu'elle était contre. Elle remet sa copie corrigée à la directrice générale.

2016-04-082

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu d'adopter les procès-verbaux avec les corrections demandées par Mme la mairesse.

4. Correspondance

Mme Gravel fait rapport de la correspondance reçue.

5. Trésorerie

5.1 Autorisation de procéder au paiement des dépenses de février

ATTENDU QUE la présidente d'assemblée a omis de demander des proposeurs et secondeurs pour l'autorisation à procéder au paiement des dépenses de février;

ATTENDU QUE le conseil avait pris connaissance des comptes à payer;

2016-04-083

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de :

71 337,45 \$

Liste des comptes payés durant le mois, incluant les salaires :

6 608,22 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de :

2 969,47 \$

5.2 Autorisation de procéder au paiement des dépenses de mars

ATTENDU QUE le conseil avait pris connaissance des comptes à payer;

2016-04-084

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :



N° de résolution
ou annotation

2016-04-085

Liste des comptes à payer au montant de :

30 051,06 \$

Liste des comptes payés durant le mois, incluant les salaires :

6 608,22 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de :

803,36 \$

6. Ressources humaines

6.1 Signature du contrat de la convention d'embauche de M. Gloria Miville, journalier

ATTENDU la négociation des clauses de la convention entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de mandater le maire suppléant, M. Léo Plourde, pour signer la convention d'embauche entre M. Gloria Miville et la municipalité.

6.2 Nomination et signature du contrat pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste

ATTENDU le processus d'embauche complété;

ATTENDU la recommandation de la Fédération québécoise des municipalités, suite au mandat qui lui avait été donné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à la majorité d'accorder le poste à Mme Jennyfer Perreault, en procédant aux vérifications demandées, et d'autoriser M. Léo Plourde à signer la convention d'embauche.

Vote pour: 5

Vote contre: 0

Mme la mairesse s'abstient de voter.

2016-04-086

7. Renouvellement de la Police DAS affaires

ATTENDU QUE la municipalité souhaite maintenir sa couverture juridique DAS affaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, de renouveler la police d'assurance, au coût de 762,84\$ plus taxes.

2016-04-087

8. Signature du contrat de gérance du camping

ATTENDU QUE la municipalité souhaite accorder la gérance du camping à M. Robert Tardif;

ATTENDU QUE les parties souhaitent convenir d'un contrat de 3 ans;



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Léo Plourde à signer le contrat de gérance du camping, pour les années 2016-2017 et 2018, avec M. Robert Tardif.

9. Dépôt du rapport de Cima Plus

La directrice générale dépose le rapport préliminaire de la firme Cima Plus, sur l'état de l'installation électrique du camping municipal de Roquemaure.

10. Service de prévention des incendies

10.1 Rapport annuel d'activités en prévention des incendies

ATTENDU QUE la municipalité a apporté des correctifs à son rapport annuel d'activités en prévention des incendies, à la demande de la MRC;

2016-04-089

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Roquemaure adopte la dernière version du rapport annuel d'activités en prévention des incendies.

10.2 Liste des noms de pompiers actifs

ATTENDU QUE la municipalité doit tenir un registre des pompiers actifs, à titre de bénévoles pour la municipalité couverts par la CSST;

2016-04-090

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Roquemaure demande à la brigade de pompiers de fournir une liste de pompiers actifs.

10.3 Achats Aérofeu

2016-04-091

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser la dépense d'équipements de pompiers chez Aérofeu, pour une dépense de 1210,00 plus taxes, conformément aux dépenses prévues au budget.

11. Programme de protection des élus

2016-04-092

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 14.7.1 et suivants du Code municipal, la municipalité de Roquemaure souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Mainville, appuyé par Alain Tremblay et résolu à l'unanimité:

QUE la municipalité de Roquemaure joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

ET autorise M. Léo Plourde, maire suppléant, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

12. Demande de l'Âge d'Or



N° de résolution
ou annotation
2016-04-093

ATTENDU QUE la municipalité souhaite soutenir le Club du Souvenir de Roquemaure, organisme sans but lucratif;

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation d'ajouter les taxes fédérales et provinciales lors de la refacturation à l'organisme pour les services d'électricité et du téléphone;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Roquemaure annule la balance de facture de 104,77 \$ pour des factures de 2015.

Il est également résolu que la municipalité procède au changement de responsable du Compte d'Hydro Québec pour l'immeuble occupé par le Club de l'Âge D'Or, passant de la Municipalité directement au Club du Souvenir.

13. Déclaration d'intérêts pécuniaires

Mme Gravel, mairesse, dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

14. Renouvellement et adhésions

14.1 Recyclo-Nord

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à Recly-Nord, au montant de 25\$.

14.2 Club nautique Lac-Abitibi

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion au Club nautique Lac-Abitibi, au montant de 30\$.

14.3 UMQ

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec, au coût de 97,00 \$ plus taxes.

15. Retour des canettes et échange de bac récupérateur

ATTENDU QUE le retour de 2 sacs de canettes vides consignées, pour un revenu de 24,00\$;

ATTENDU QUE la municipalité doit acheter un nouveau récupérateur de canettes consignées au coût de 24,13\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de la Coopérative de solidarité Dépanneur de Roquemaure d'accepter l'échange des 2 sacs de canettes consignées contre le bac récupérateur.

16. Travaux électriques: luminaires de rue

ATTENDU QUE quelques luminaires de rues sont défectueux;

2016-04-094

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à Recly-Nord, au montant de 25\$.

2016-04-095

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion au Club nautique Lac-Abitibi, au montant de 30\$.

2016-04-096

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec, au coût de 97,00 \$ plus taxes.

2016-04-097

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de la Coopérative de solidarité Dépanneur de Roquemaure d'accepter l'échange des 2 sacs de canettes consignées contre le bac récupérateur.



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à demander à un électricien de procéder à la réparation de ceux-ci dans les plus brefs délais.

17. Canards illimités Canada

ATTENDU QUE la demande de Canards illimités Canada, quant aux transferts des droits détenus sur l'aménagement faunique Antoine;

ATTENDU QUE la municipalité devrait assumer les frais d'entretien reliés au Marais Antoine;

2016-04-099

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de ne pas accepter le transfert de droits détenus par Canards illimités Canada pour l'aménagement faunique Antoine.

18. Logiciels sur ordinateur portable

ATTENDU QUE la SADC a fourni gracieusement un ordinateur portable à la municipalité dans les années passées, mais qu'aucun logiciel de traitement de textes y était installé;

ATTENDU QUE Mme la mairesse utilise à l'occasion cet ordinateur portable;

2016-04-100

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de demander à la SADCAO d'installer la suite Office sur l'ordinateur portable.

19. Dommage par un entrepreneur forestier

ATTENDU QU'un entrepreneur forestier a endommagé la bordure de la voie publique (fossé), sous la juridiction de la municipalité, pendant ses travaux;

2016-04-101

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité que le conseil mandate la directrice générale à envoyer une lettre à l'entrepreneur fautif, exigeant la remise en état de la voie publique, sans quoi des procédures judiciaires seront entreprises contre lui.

20. Convention avec le Ministère de la famille

ATTENDU QUE la convention entre la municipalité et le Ministère de la famille arrivait à échéance le 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE le Ministère a accordé une prolongation additionnelle pour la production des documents dans le cadre l'élaboration de la Politique familiale municipale et amie des aînés;

2016-04-102

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à signer la convention de prolongement jusqu' 29 avril 2016, avec le Ministère de la famille.

21. Résolution d'appui à la ville de Macamic



N° de résolution
ou annotation

2016-04-103

Formules d'Affaires CCL (418) 869-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

ATTENDU QUE la réfection du pont enjambant la rivière Lois est prévue en 2018;

ATTENDU QUE la route 111, en est une de classe nationale;

ATTENDU QUE la route 111 est le principal lien routier est/ouest, de cette classe, qui relie le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest au reste du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports du Québec de s'assurer que les alternatives aux entraves à la circulation, lors des travaux de réfection du pont qui enjambe la rivière Lois sur la route 111, respectent les standards inhérents à une route de classe nationale.

22. Location de salles pour la période des Fêtes

Le tirage pour l'attribution de la grande salle municipal est fait. Le premier nom pigé étant la famille Roy, sa représentante, Mme Lise Roy, choisi le 30 décembre 2016. Le deuxième nom à être pigé est la famille Plourde, la salle leur est donc réservée pour le 31 décembre 2016. L'autre famille devra faire un nouveau choix.

22. Rapport des comités

CADR: Assemblée générale annuelle passée. M. Tailleur informe la population qu'il a assistée à l'assemblée générale annuelle de la SLOA (Société du loisir ornithologique de l'Abitibi). Il remet une demande de soutien par l'organisme et le mémoire de l'organisme.

MRC: Plusieurs invitations transmises à la municipalité. La dernière à venir, est par Hydro-Québec, sur des ateliers d'information. Nomination de délégués à divers comités. Lettre envoyée au MDDELCC concernant le Marais Antoine, pour les aires protégées sur les lots privés de lots épars de la municipalité. Cartes reçues sur l'architecture de nos sols. Il y aura un plan de développement touristique et culturel. Ils demandent le rapport su schéma de couverture de risques. Un mandat sera donné à une firme pour faire l'étude des besoins en Abitibi-Ouest concernant les cellulaires et internet. Étude sur les secteurs pour le Service incendies. Secteur est: 1 pompier par 112 personnes; secteur nord: 1 pompier par 98 personnes; secteur centre: 1 pompier par 252 personnes; secteur sud: 1 pompier par 52 personnes.

Loisirs: Journée comme l'an passé pour la journée de l'arbre avec soirée, devra être le 11 juin. Sera diffusé dans La Cache. Réitère l'intérêt à rencontrer le conseil.

Pompiers: Entraide à Gallichan pour le feu chez Maison Nordique. Le directeur a quitté ses fonctions.

HLM: Congrès à venir les 22 et 23 avril. Contrat donné à une personne du HLM, pour l'entretien de la rocaille. Avertissement donné à 2 locataires. Déficit à combler, de 1417\$, pour des réparations de portes, fenêtres et toilettes.

Club nautique: Assemblée générale annuelle passée. Relève probablement trouvée pour le poste de baliseur. Les adhésions vont bien.



N° de résolution
ou annotation

Comité de gérance: Plusieurs rencontres pour l'engagement du journalier temporaire, journalier régulier, l'adjointe et le contrat du gérant du camping.

Camping: Rencontre avec Cima plus concernant le rapport sur les travaux à venir.

Comité d'embellissement: Appel d'offres dans La Cache. 2 coffres ont été reçus jusqu'à maintenant.

CCU: 1 citoyen s'est porté volontaire pour le comité.

Forêt: Rencontre avec M. Bernier en mai, concernant la planification des opérations forestières et nous informer qu'à la suite de la retraite de notre bûcheron attiré, ce sont des multifonctionnelles qui vont entrer en opérations, puisque les bûcherons traditionnels se font de plus en plus rares.

Réseau routier: Tournée des chemins faite plusieurs fois et le niveau de l'eau est demeuré acceptable. 1 seul grand fossé à dû être nettoyé. Mise à jour des travaux à faire. Ponceau chemin de la Plage Garneau à faire (privé).

22. Période de questions

23. Sujets divers

Lettre de remerciement

2016-04-104

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre à Mme Rachelle Cloutier pour la remercier de ses services.

OMH

2016-04-105

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'accorder le financement de 1 417,00\$ à l'OMH de Roquemaure, conformément aux règles de financement de 10% du budget opérationnel.

Renouvellement bail gravière

2016-04-106

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de renouveler le bail non-exclusif de la gravière sur le lot 5.

25. Levée de la séance

2016-04-107

À 20h41, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Léo Plourde propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Léo Plourde ~~LUCIE Gravel~~
Maire suppléant ~~Maire~~